

**23rd European Social Services Conference**

**Lisbon, 6-8 July 2015**

**Discours de Madame Corinne CAHEN, Ministre de la Famille et de l'Intégration, Luxembourg**

“Social and Economic Priorities for the Luxembourg Presidency;  
building partnerships to improve activation and inclusion”

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Etre à Lisbonne aujourd'hui pour cette 23<sup>ième</sup> Conférence Européenne des Services Sociaux est pour moi à la fois un très grand honneur et une grande responsabilité.

Une grande responsabilité, parce que j'estime que tout ce qui a trait aux politiques et aux actions sociales est de la plus haute importance. Nos sociétés sont en mutation, nous sommes dans une période de difficultés économiques ; le rôle des services sociaux devient crucial, si nous voulons faire en sorte que tous nos citoyens puissent continuer à prendre part à la vie dans nos sociétés.

Mesdames, Messieurs,

Depuis mercredi dernier, 1<sup>er</sup> juillet 2015, mon pays, le Luxembourg, est à la Présidence du Conseil de l'Union européenne.

Pour mon pays, cette Présidence constitue une réelle opportunité. Elle nous permet de mettre en évidence notre attachement et notre engagement au projet d'intégration européenne ; elle nous permet aussi de partager notre expertise et longue tradition en la matière.

La Présidence luxembourgeoise met au service de l'Europe des qualités qui lui sont très chères: la vocation de bâtir des ponts, la capacité de concilier des positions et des traditions différentes les unes des autres, la volonté de s'investir dans la recherche de compromis.

La Présidence luxembourgeoise, fort de son attachement à la construction européenne, aux valeurs et principes de l'Union, a défini une approche ouverte pour agir dans l'intérêt général européen: être à l'écoute des citoyens, soutenir les entreprises et coopérer avec les partenaires et les institutions.

La Présidence luxembourgeoise, dans le droit fil de ses traditions et convictions, s'efforce de mettre le citoyen au centre de ses préoccupations.

Elle veille à ce que l'intérêt des citoyens soit mieux pris en compte dans toutes les politiques de l'Union européenne.

Approfondir de la dimension sociale de l'Union européenne est une de nos priorités.

Nos pays ont payé un lourd tribut social avec la crise économique et financière. Le chômage et l'exclusion sociale ont augmenté et les inégalités se sont creusées.

Le projet européen se distingue depuis ses débuts par une dimension sociale solide qui lui a assuré pendant longtemps l'adhésion des populations. Les divergences sociales qui se creusent affaiblissent la performance économique de l'Union, mais aussi sa stabilité socio-politique.

Elles remettent également en cause l'ambition que l'Union s'est donnée: la promotion d'une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, la promotion de la justice et de la protection sociale.

La Stratégie Europe 2020 vise à stimuler une croissance inclusive ; elle doit être encadrée par des valeurs sociales communes si elle veut réduire le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté.

Dans ce cadre, la Présidence luxembourgeoise dresse un état des lieux des valeurs sociales communes et des recommandations exprimées par l'Union dans le domaine de la protection et de l'inclusion sociale.

Celles-ci couvrent les domaines suivants :

- l'inclusion sociale (lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)
- le bien-être des enfants et la lutte contre la pauvreté des enfants
- le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement
- les soins de santé
- les retraites
- les soins de longue durée

La Présidence luxembourgeoise met l'accent sur l'investissement social et tout particulièrement sur l'investissement dans le capital humain.

Dans cette démarche, le rôle des services sociaux est crucial.

Mesdames, Messieurs,

Les services sociaux sont des instruments clés pour la protection des droits fondamentaux et de la dignité humaine. Ils sont des outils de solidarité indispensables pour favoriser l'inclusion et la cohésion sociales. Ces services peuvent être délivrés par un certain nombre d'acteurs, qu'ils soient publics, privés ou non-gouvernementaux. Des partenariats peuvent offrir des services à la fois plus productifs et plus inclusifs.

Le souci de la qualité, de l'efficacité et de l'efficience doit nous guider dans nos réflexions sur les services sociaux. Ces services doivent être centrés sur les besoins des usagers et viser des résultats concrets. De nouveaux partenariats contribuent à améliorer l'efficacité des services.

Nous avons tous la responsabilité de veiller à ce que ces services soient disponibles à toutes les personnes, sans aucune discrimination.

Je soutiens l'approche du Comité de Protection sociale qui a élaboré en 2010 un cadre volontaire destiné à guider les services dans les démarches de qualité.

Au Luxembourg, nous nous sommes donné les moyens de veiller à cette qualité. Une loi soumet l'exercice des activités dans les domaines social, familial et thérapeutique à un agrément ; un concept d'action générale, à élaborer par l'organisme gestionnaire, définit des standards de qualité.

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité d'ancienne chef d'entreprise, je partage les soucis et intérêts des familles, du patronat, des syndicats et des employés.

Et en ma qualité de Ministre de la Famille et de l'Intégration, j'ai des missions très claires.

Ces missions consistent à moderniser la politique familiale pour l'adapter aux réalités actuelles et aux défis de nos sociétés d'aujourd'hui et de demain. Ce processus de modernisation a été mené en étroite collaboration avec les syndicats et le patronat.

Le Gouvernement luxembourgeois est en train de prendre des mesures destinées à moderniser la politique familiale, notamment en promouvant l'emploi féminin et le maintien dans l'emploi.

Ces mesures visent à garantir l'indépendance financière des deux parents et surtout des ménages monoparentaux. Il n'est plus dans notre intérêt de favoriser un modèle qui rend les femmes dépendantes de leurs partenaires.

Ainsi, le Gouvernement a abrogé deux allocations initialement conçues pour des femmes qui ne poursuivaient aucune activité professionnelle. Ces mesures ne correspondent plus aux réalités des situations familiales d'aujourd'hui et ne répondent plus aux exigences du monde du travail.

Le Gouvernement luxembourgeois aspire à sortir les femmes du piège de la dépendance financière. Il les encourage à opter pour le congé parental, qui permet aux parents de rester auprès de leur enfant tout en gardant une garantie d'emploi.

Nous sommes en train de réformer le congé parental ; il sera plus flexible, l'accès sera facilité et l'indemnité sera augmentée.

Cette réforme a fait l'objet d'intenses consultations avec les représentations syndicales et patronales. C'est ainsi que nous avons réussi à mettre en place un système de congé parental qui est dans l'intérêt des employés et des patrons.

Mesdames, Messieurs,

J'adhère entièrement à l'approche de la Commission européenne dans son document sur le « Paquet des Investissements sociaux ». Nous devons investir dans le capital humain.

Ainsi, il est essentiel d'investir dans l'enfance pour bâtir une économie de la connaissance durable, efficace et compétitive et une société équitable.

Au Luxembourg, le Gouvernement a choisi de faire de l'éducation de la petite enfance (1 à 3 ans) l'une de ses priorités.

Les structures d'accueil socio-éducatif pour enfants de bonne qualité et accessibles constituent un moyen efficace pour assurer un niveau de vie adéquat, éviter la déscolarisation précoce et améliorer les résultats en matière de santé, d'éducation et d'emploi à un stade ultérieur de la vie.

Ces structures ne sont pas seulement un lieu d'accueil, mais permettent aux parents de concilier vie familiale et professionnelle.

Au Luxembourg, la situation au niveau de l'éducation et de l'accueil extrafamilial et extrascolaire a évolué de manière impressionnante. Le nombre de crèches, de foyers de jour, de maisons relais et d'assistantes parentales a augmenté de 538 % en 10 ans.

Je peux dire qu'au Luxembourg, tous les enfants, et ce sans faire d'exceptions pour des raisons sociales et/ou financières, peuvent profiter d'un accueil professionnel, socio-pédagogique et adapté à leurs besoins.

Ceci est possible grâce à un effort continu de collaboration et de partenariat entre l'Etat, les communes, les associations sans but lucratif et les initiatives du secteur privé.

Mesdames, Messieurs,

Nous devons accorder une grande priorité à la modernisation des systèmes de protection sociale si nous voulons atteindre l'objectif « inclusion sociale » de la Stratégie Europe 2020.

Le Gouvernement luxembourgeois est en train de réformer la loi sur le revenu minimum garanti (RMG). Cette réforme confirme la nécessité de maintenir la prestation du revenu minimum garanti comme moyen de soutenir les personnes sans ressources ou disposant de ressources en-dessous d'un certain seuil.

Le dispositif actuel du revenu minimum garanti combine les trois piliers de la stratégie d'inclusion active, à savoir :

- la garantie d'un revenu minimum
- l'accompagnement vers le marché de l'emploi,
- l'accès à des services de qualité.

Nous maintenons ces trois piliers et nous mettons l'accent sur l'activation des bénéficiaires et nous faisons de la réinsertion professionnelle notre priorité.

Nous accordons une attention particulière à la cohérence des politiques en matière d'emploi et d'inclusion sociale pour favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du marché de l'emploi. Ceci n'est possible que par l'intermédiaire de nouveaux partenariats entre les services de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) et les Services d'action sociale.

Je suis convaincue que ces nouveaux partenariats contribueront efficacement à l'inclusion sociale des personnes les plus vulnérables.

Mesdames, Messieurs,

La dimension sociale doit être abordée de manière plus politique et plus déterminée car nos citoyens souhaitent une union plus active et plus protectrice en matière sociale.

La Présidence luxembourgeoise soutient l'idée lancée par le Président de la Commission européenne d'une Europe plus sociale. Pour faire avancer ce projet ambitieux, notre Présidence collabore étroitement avec le Parlement européen, la Commission, les États membres, les partenaires sociaux et la société civile.

Nous nous engageons pour que le renforcement économique de notre Union aille de pair avec l'amélioration de la vie de nos citoyens. Cette approche est au cœur du modèle social européen.

Lors de cette conférence aujourd'hui à Lisbonne, et grâce au réseau du « European Social Network », des idées, des propositions, des pistes nouvelles vont être présentées.

Nous avons besoin de services sociaux efficaces, nous avons besoin de nouveaux partenariats, nous avons besoins de mises en réseaux. Ce n'est qu'ainsi que nous réussirons à améliorer les conditions de vie de nos populations et à construire une véritable Europe sociale.

Je vous remercie de votre attention.